

16, rue Emile Gabory
44330 VALLET
☎ : 02.40.33.95.00

Compte-rendu du Conseil d'établissement

Ecole Municipale de Musique de Vallet

- mercredi 06 mai 2015 -

Présents :

Elus : Hervé AUBRON, Audrey PICHON, Stéphane DAVID.

Ecole de musique : Christelle BRUNET, Tiphaine GRENIER-SEGALEN, Philippe MESLET.

Représentants des élèves et des parents d'élèves : Catherine GARCIA-SENOTIER, Valérie LABORIEUX, Jacques MASSIQUET, Jean BODINEAU.

Excusée : Isabelle DRIGUEZ.

Hervé AUBRON, adjoint à la culture, ouvre la séance et reprecise l'objet du conseil d'établissement : il s'agit d'associer les usagers au fonctionnement de l'école, et proposer ainsi un temps de rencontre avec les élus, l'équipe enseignante et administrative de l'école.

La dernière rencontre date de janvier 2014, l'idée serait d'en faire plutôt deux par an : une à l'automne, et une au printemps.

La question de faire connaître cette instance de concertation aux parents est soulignée, afin de les inciter à nous faire part de leurs remarques ou questions. Un encart sur le site internet sera dédié au Conseil d'établissement ; les noms et adresses mails des représentants des parents d'élèves et des élèves y apparaîtront. A ce propos, chaque représentant présent à cette séance donne son accord pour la diffusion de son adresse mail.

L'information pourra également être affichée à l'entrée de l'école de musique, sur le panneau d'affichage extérieur.

Bilan des inscriptions :

L'école de musique compte cette année 244 inscrits, soit une baisse de 6% par rapport à l'année dernière (260) ; en 2012-2013, l'école comptait 266 élèves.

Une baisse d'effectif est constatée dans beaucoup d'écoles, plusieurs raisons sont possibles : le cumul de nombreuses activités pour les enfants, les nouveaux rythmes scolaires, ...

Quelques chiffres pour cour cette année :

- 135 instrumentistes (élèves suivant un cours d'instrument) ; le reste des inscrits sont répartis dans les pratiques collectives.
- 45 nouveaux élèves.
- 69 adultes.
- 221 élèves sont de Vallet, 11 de la Regrippière et 7 de la Boissière du Doré.
- 18 élèves sont inscrits en parcours instrumental et 30 en éveil musical.
- Concernant les pratiques collectives : 29 élèves en orchestre à vents (2 niveaux) ; 28 élèves en ensemble à cordes (2 orchestres) ; 15 élèves en ensembles de guitares (2 niveaux) ; 8 élèves en ensemble de percussions ; 8 en atelier jazz ; 29 à la chorale adultes et 44 à la chorale enfants.

Portes ouvertes : dimanche 31 mai, de 10h30 à 12h.

Afin de palier à la baisse d'effectif notée depuis 2 ans, et anticiper les inscriptions, une matinée Portes ouvertes est organisée cette année.

Actions menées sur l'année 2014-2015 :

Les auditions :

Mercredi 19 novembre, à la médiathèque.

Jeudi 4 décembre, Salle Du Bellay au Champilambart ; ensembles instrumentaux et vocaux.

Mercredi 28 janvier, à la médiathèque.

Mercredi 8 avril, salle Rabelais du Champilambart.

Mardi 30 juin, Salle Du Bellay ; Champilambart : ensembles instrumentaux et vocaux.

Les projets de classes :

- Participation des classes de trombones et de tubas à un concert à Pornic au sein d'un grand ensemble de trombones.

- Concert de la classe d'orchestre à vents le samedi 31 janvier, au Quatrain ; en partenariat avec Sol en vigne.

- Concerts des ensembles de guitares de Vallet et de Sol en vigne : le 14 mars, salle du Bois Joly, et le 27 mars au Champilambart.

- Rencontre de chorales au Champilambart le 14 mars. Chorales participantes : Notes vagabondes (Vallet), Chant de Saël (St Herblain) et Chantevigne (La Haye fouassière).

A venir :

- Participation des percussions brésiliennes ainsi que d'élèves de cuivres, percussions et guitares aux 10 ans de Sol en Vigne, Samedi 20 juin 2015.

- Participation de la classe de violon à une Master classe avec le violoniste Daniel Cuiller, 27 mai. Concert prévu le samedi 13 juin 2015.

Participation à la vie de la commune :

- Inauguration de la salle de sport avec l'atelier jazz.

- Animation musicale pour la venue de Fabien Gilot (Cinéma le Cep et piscine) par l'atelier jazz ; janvier 2015.

- Expo-vall' ; Percussions brésiliennes ; 15 et 22 mars 2015.

- Carnaval des enfants ; Percussions brésiliennes ; 29 mars 2015.

- Concert d'élèves à la maison de retraite ; 6 mai 2015.

- Animations en milieu scolaire : par Cécile Jarousseau et Cédric Pruvost qui interviennent dans les écoles privées et publiques de Vallet et de La Regrippière.

Représentations finales (dont spectacles de Sainte-Marie et de Paul Eluard accompagnés par des professeurs de l'école) : école Sainte-Marie de Vallet les 18 & 19 mai 2015 ; école Paul Eluard de Vallet les 23 et 26 juin 2015 ; école Sacré Cœur de La Regrippière le 14 décembre 2014 ; école Clément Pellerin de La Regrippière, le 20 mars 2015.

- TAPS : Participation de 2 professeurs de l'école : Rythmes corporels, djembé (Cédric Pruvost) et construction d'instruments (Corinne Lepilleur).

A venir :

- Animation au lycée Charles Pegui ; Atelier jazz ; courant juin.

- Fête de la musique ; ensembles instrumentaux et vocaux ; samedi 27 juin 2015.

- Concert d'ensembles à l'IME, prévu le 1^{er} juillet.

Corinne Lepilleur intervient par ailleurs tout au long de l'année auprès du public de l'IME.

- Animation marche nordique 5 juillet atelier jazz.

Partenariat avec le Champilambart :

→ Visites du Champilambart avec les techniciens (Sylvain, Morvan et Jean-Philippe) :

Des visites de la salle de spectacle par des élèves de l'école ont été organisées tout au long du premier trimestre 2014-2015. Afin de toucher un maximum d'élèves, ce sont les 11 classes de Formation musicale ainsi que les élèves de la Chorale enfant qui ont eu rendez-vous sur leur créneau de cours pour une rencontre avec l'un des techniciens du lieu. A travers ces rencontres, il s'agissait pour les élèves de se familiariser et s'approprier autrement un lieu où ils ont l'habitude de se produire = développer une meilleure connaissance du personnel et des éléments techniques associés au lieu dans l'optique de permettre à chacun de mieux vivre les moments d'auditions.

Constatation d'une meilleure organisation lors de la dernière audition sur la grande scène du Champilambart (le 4 décembre) ; du côté des élèves l'expérience a semblé intéressante. Souhait donc de poursuivre cette action l'année prochaine pour certaines classes de FM (3 niveaux sur 6), avec un programme plus ciblé :

- Elèves de 1ère année : découverte de la salle, présentation de l'espace scénique, approche technique générale.
- Elèves en dernière année de Formation musicale (Brevet) : balance pédagogique ; mise en situation.
- Séance pour un niveau intermédiaire : approfondissement des aspects techniques son et lumière (possibilité d'assister à une balance de professionnels par exemple selon les possibilités).

→ Lien à la programmation :

Deux concerts de la programmation du Champilambart ont été proposés à tarifs préférentiels cette année aux élèves de l'EMM (il s'agissait de Klô Pelgag et Mathis Haug).

Cette action sera reconduite l'année prochaine, avec trois spectacles de la programmation.

Dans le cadre du développement du partenariat avec l'école de musique Fortissimo, ces concerts seront également proposés aux élèves de cette structure.

Projets pour 2015-2016 :

D'une manière générale, les projets menés cette année seront reconduits l'année prochaine. Cependant, deux autres projets importants sont prévus :

Projet avec le compositeur G .Le Cam :

Il s'agit d'un projet autour des pratiques collectives. Le compositeur G. Le Cam, composera un morceau pour chaque ensemble de l'école ainsi qu'un morceau final regroupant tous les instrumentistes. Ainsi, 9 ensembles de l'école seront concernés par ce projet selon les effectifs de la rentrée prochaine : les 2 orchestres à vents, l'ensemble de violoncelles, l'ensemble à cordes, l'ensemble de percussions, les ensembles de guitares (réunis en un seul ensemble), les chorales enfants et adultes, l'atelier de percussions brésiliennes. Soit 160 élèves environ.

Le projet sera également ouvert aux élèves de Fortissimo.

Par ailleurs, Gerardo Le Cam a souligné qu'il inclurait des passages de piano, d'accordéon (pour les élèves non concernés par les ensembles).

Le matériel des compositions sera utilisé par Cécile et Cédric en Formation musicale.

Le compositeur interviendra sur trois samedis de l'année 2015-2016 auprès des élèves de l'école de musique. Ces temps d'échanges consisteraient à présenter son travail, expliquer et faire travailler les partitions écrites pour eux. Ces interventions participeraient également à l'élaboration d'un concert final de présentation du travail, qui correspondrait à l'audition de fin d'année (fin juin).

Un projet autour des risques auditifs :

Il s'agit de sensibiliser les enseignants, les enfants et les parents aux risques auditifs en école de musique ainsi que d'amener chacun à inclure cette prévention dans ses pratiques musicales et pédagogiques.

Ce projet se fera en lien à l'ARS (Agence Régionale de Santé) ; il impliquera plusieurs angles d'approches :

- 1 exposition « Encore plus fort » (panneaux explicatifs, tête acoustique, indicateur de bruit,...) ; qui sera installée à la médiathèque.
- 2 interventions comme par exemple : une intervention auprès des professeurs (physiologie ou prévention/pédagogie), une table ronde publique.

L'EMM souhaite inclure à ce projet les écoles Fortissimo et Sol-en-Vigne.

✚ Point sur la nouvelle école de musique :

Le projet de construction d'une nouvelle école de musique est en cours (nécessité au vu de l'état des locaux actuels) ; celle-ci serait à échelle intercommunale. L'idée serait de faire le bâtiment au Champilambart qui deviendrait un « pôle culturel », école de musique + salle de spectacle.

L'école de musique associative Fortissimo (qui compte des élèves de Mouzillon, du Pallet et de La Chapelle-Heulin) est partante pour ce projet et ouverte à l'idée d'une gestion commune. Un diagnostic des pratiques musicales sur le territoire de la C.C. est en cours par Musique et Danse en Loire-Atlantique afin de voir de quelle manière le rapprochement entre les deux écoles est possible. Plusieurs rencontres ont eut lieu, mais cela prend du temps. Deux éléments seront importants à traiter dans ce dossier : les locaux et le personnel.

La commission « Bâtiment » de la commune étudie actuellement le projet : le bâtiment se situerait plutôt en façade du Champilambart. Il paraît important d'aller voir d'autres constructions déjà existantes (La Chapelle-Basse-Mer et Carquefou notamment). Un groupe de travail pourrait d'ailleurs inclure les parents de l'école de musique.

Une commission « Culture » existe également au niveau intercommunal dont le dossier est supervisé par Jérôme Marchais.

Par ailleurs, une nouvelle donne apparaît aujourd'hui : le projet de rassemblement des communes en une commune nouvelle. Les communes seront amenées à se prononcer sur le souhait ou non de cette fusion fin décembre. Si la décision d'une commune nouvelle est actée, celle-ci prendra effet le 1^{er} janvier 2016. (A voir dans le cas de la transformation de la C.C. en une seule grande commune, si les subventions seraient considérées comme communales ou malgré tout, intercommunales ; les éléments de subventions évolueront peut-être en fonction des dossiers).

✚ Bilan du sondage réalisé auprès des parents d'élèves sur la communication au sein de l'école et le suivi des élèves :

1/3 des parents ont répondu au sondage lancé en février dernier. Quelques éléments reviennent régulièrement dans les réponses et devront nécessiter une attention plus particulière (voir courrier de réponse aux parents en annexe) :

- La communication autour des auditions : manque d'anticipation et de clarté quant au contenu et à l'organisation de ces événements.
- Site internet : méconnaissance de la plupart des usagers de l'existence d'un site internet. Celui-ci est aujourd'hui mis à jour régulièrement et regroupe un nombre important d'informations.

- Rencontre des professeurs : les parents n'ont souvent pas le temps, ou n'osent pas « déranger » le professeur.
- Projet pédagogique de l'école à terminer de rédiger afin de le mettre à la disposition des parents (en téléchargement sur le site internet ou à la demande).

Dans ce sens, la réunion pour les nouveaux inscrits mise en place en septembre dernier est à renouveler, en insistant notamment sur les points relevés dans le sondage.
Le reste des points sera discuté en réunion pédagogique avec les professeurs.

Questions diverses :

Mme Laborieux souhaiterait que les échelonnements des cotisations soient mieux répartis sur l'année.
A voir donc avec Guylène à la comptabilité si une meilleure organisation et équilibre du calendrier des prélèvements est possible pour l'année prochaine.

Fait à Vallet, le 15/05/2015

En ANNEXE : Courrier aux parents - réponse au sondage.

16, rue Emile Gabory
44330 VALLET
☎ : 02.40.33.95.00

Vallet, le 27 avril 2015.

Objet : Retour - questionnaire sur le lien professeur/élève/parents et sur le suivi de l'élève.

Chers parents,

Vous avez été nombreux à répondre à notre questionnaire et nous vous en remercions. Nous avons bien pris note de toutes vos remarques ; celles-ci vont nous permettre de réajuster et améliorer certains éléments relatifs à la communication de l'école ainsi que notre lien avec vous. Ce courrier n'a pas vocation à répondre aux remarques de chacun ni de rentrer dans le détail du bilan de ce sondage, mais sachez que vos idées et suggestions sont enregistrées et précieuses pour nous, nous réfléchissons en équipe à la manière de répondre au mieux à vos attentes.

Nous profitons cependant de ce courrier pour vous indiquer quelques éléments clés concernant deux points revenus régulièrement dans vos réponses : un besoin de plus de clarté et d'anticipation dans la communication (notamment pour les auditions) ; et le besoin de pouvoir davantage discuter avec le(s) professeur(s) de votre enfant.

- Sachez que vous pouvez trouver de nombreuses informations sur **le site internet de l'école : www.champilambart.fr/ecole-de-musique**, régulièrement mis à jour. Vous pourrez notamment y consulter des détails sur la vie de l'école (les dates des événements programmés sur l'année, les plannings des cours, le projet pédagogique, les professeurs, etc.), ou encore y découvrir des photos et informations sur les derniers événements de l'école.

- L'école de musique a mis en place un **Conseil d'Etablissement** qui se réunit deux fois par an : il a pour fonction de **permettre aux élus, aux responsables administratifs et pédagogiques, ainsi qu'aux représentants des élèves et des parents d'élèves de se rencontrer périodiquement afin de parler de la vie de l'établissement.**

Cette instance dynamique offre un espace de concertation, de proposition, de circulation des informations quant à la vie quotidienne de l'établissement. Ainsi, vous pouvez vous rapprocher des représentants des parents d'élèves pour transmettre une idée, une suggestion ou toute autre remarque. Le secrétariat de l'école de musique peut vous fournir leurs coordonnées.

- Enfin, notez que **les enseignants de l'école restent à votre entière disposition pour toutes vos questions et vos besoins de précisions.** Nous savons le besoin d'un retour sur l'évolution de votre enfant dans son apprentissage ; n'hésitez donc pas à venir nous voir ou prendre rendez-vous si les horaires des cours ne sont pas compatibles avec vos obligations ou pour toute autre raison. Là encore, si besoin, le secrétariat de l'école peut vous fournir les coordonnées des professeurs (tél et mail).

En vous souhaitant bonne réception de ces informations, bien cordialement,

L'ensemble de l'équipe de l'Ecole de Musique